

Fonctionnement du Regroupement d'adaptation (ASH)

Un poste de maître E, titulaire du CAPA-SH (Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides Spécialisées, les enseignements Adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap) fonctionne sur les deux sites de l'école.



Depuis la rentrée 2005, un travail de mutualisation de l'ASH, dans les écoles privées des Landes, a élargi les interventions du maître E aux écoles privées du secteur. La présence sur chaque école est décidée en fonction de leurs besoins, suite aux évaluations harmonisées de début d'année. Elle est ensuite réévaluée périodiquement au cours de l'année. Accueillant tous les enfants, les écoles doivent permettre à chacun de tirer profit de sa scolarité.

- La priorité est donnée au cycle 2.
 - Les actions du maître E sont complémentaires de celles mises en place par le maître de la classe et dans le cycle (pédagogie différenciée). De plus, elles s'effectuent en collaboration avec les enseignants.
 - L'aide spécialisée n'intervient que lorsque des réponses se sont avérées insuffisantes dans la classe et s'adresse aux élèves « qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre, alors même que leurs capacités de travail mental sont satisfaisantes. »
- Le maître E « met en place pour ces élèves des actions qui visent à la maîtrise des méthodes et des techniques de travail, à la stabilisation des acquisitions et à leur transférabilité, à la prise de conscience des manières de faire qui conduisent à la réussite ».
- Le maître E a donc un rôle de remédiation mais aussi de prévention.
 - Les modalités d'intervention varient selon les besoins : groupes de 3 à 5 élèves lors de séances de 45 minutes sur des périodes définies ; observation, aide et suivi des élèves dans la classe ; participation à des ateliers spécifiques en lien avec le projet d'école.

La collaboration qui doit s'établir entre les enseignants et les intervenants spécialisés renforce la qualité de l'observation et du suivi des élèves. Elle favorise le perfectionnement et l'ajustement des techniques, la pertinence de l'interprétation des faits ainsi que la conception d'actions pédagogiques et éducatives adaptées aux individus et aux groupes. Cette collaboration entraîne des modifications des attitudes individuelles et collectives devant les difficultés des élèves, ainsi qu'une meilleure compréhension de leur situation. [...]

Le travail spécifique des maîtres E ne peut être profitable à l'élève suivi que dans le cadre d'une **coopération** dans l'équipe et avec les familles, d'une **concertation** régulière et productive, d'une **réelle volonté** de lutter contre l'échec scolaire et d'une **conception évolutive** du développement des capacités de tous les enfants.

La prise en charge en adaptation ne constitue ni l'unique réponse, ni la solution universelle ou miraculeuse, aux difficultés multiformes et multicausales des élèves.

L'intervention d'un maître E dans une école constitue un dispositif-ressource complémentaire pour accroître les possibilités des équipes pédagogiques de mettre en œuvre une différenciation des réponses pédagogiques adaptée à la variété des besoins des élèves.

<p style="text-align: center;">PREVENTION</p> <p style="text-align: center;">ensemble de démarches visant à éviter l'apparition d'une difficulté, son installation ou son amplification</p>	<p style="text-align: center;">REMIEDIATION</p> <p style="text-align: center;">Elaboration de projets pédagogiques personnalisés avec les enseignants : mise en œuvre de réponses adaptées dans la classe ou hors de la classe.</p>
<p>Elle se fonde sur l'OBSERVATION dans des contextes différents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En classe, au moment des <u>activités collectives</u> : élèves face à des tâches scolaires dans un fonctionnement normal de classe. ➤ Dans ou hors de la classe, <u>en petits groupes</u> (ateliers) animés par un maître spécialisé (ou psychologue scolaire) : création des conditions propres à susciter la mise en œuvre des comportements souhaités. ➤ Lors d'<u>évaluations collectives</u> avec des stratégies ciblées et pertinentes choisies avec l'enseignant qui est associé à la passation et à l'analyse des résultats. ➤ Lors des <u>analyses des évaluations</u> nationales (CE1, CE2, GS et CP). ➤ Lors d'une <u>étude approfondie</u>, indispensable pour certains enfants : bilans personnalisés avec éventuellement les compétences de plusieurs partenaires (psychologue scolaire notamment). <p>Les <u>objectifs</u>, sur lesquels l'équipe éducative doit se mobiliser, sont <u>circonscrits</u> grâce à l'observation, l'évaluation initiale, les bilans.</p> <p>Le maître E doit concourir à la recherche d'un <u>ajustement des conditions de l'apprentissage en classe</u>.</p> <p>La <u>collaboration avec l'enseignant</u> renforce la qualité de l'observation, le repérage précoce des difficultés et le suivi des élèves.</p>	<p>Pour réduire les difficultés analysées, les démarches doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Localiser</u> les obstacles à la réussite (y associer l'élève autant que possible) : projets de groupe et projets individuels. ➤ <u>Etablir</u> avec l'élève, les objectifs sur lesquels il peut se mobiliser. ➤ <u>Proposer</u> des situations, des activités, des supports, des échéances et des modalités d'évaluation, pour atteindre ces objectifs. ➤ <u>Evaluer</u> le projet, réajuster régulièrement, en fonction de l'évolution. <p style="text-align: center;">L'aide spécialisée doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Etre adaptée</u> à chaque élève, même si elle est dispensée dans un petit groupe. ➤ <u>Mobiliser des stratégies</u>, des méthodes, un savoir-faire, voire des outils particuliers, propres aux maîtres spécialisés. ➤ <u>Constituer</u> une remédiation spécifique aux difficultés circonscrites, en complément à l'action du maître. ➤ <u>Prendre en compte et s'appuyer</u> sur l'analyse des succès et des réussites pour revaloriser les élèves et contribuer à leur motivation face aux efforts à fournir. <p style="text-align: center;">Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Favoriser la conquête d'acquisitions</u> qui n'ont pu être faites dans les activités ordinaires d'enseignement. ➤ <u>Reconstruire</u> des représentations, des connaissances... ➤ <u>Maîtriser</u> des méthodes et des techniques de travail. ➤ <u>Stabiliser</u> des acquisitions. ➤ <u>Transférer</u> ces acquisitions. ➤ <u>Prendre conscience</u> des manières de faire qui conduisent à la réussite.